



Ecole Saint Dominique
DIJON

ANNEE 2024-2025

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES CP

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous la liste des fournitures scolaires et quelques informations de rentrée.
Vous souhaitant un bel été et de bonnes vacances.

Bien à vous,

Marc RENARD

La rentrée a lieu le lundi 02 septembre 2024 à 8h30 (pas de garderie le matin)

au 19 rue Claude Bouchu

Une réunion de rentrée pour les parents (sans les enfants) aura lieu le vendredi 6 septembre 2024 à 17h00

(RV dans la salle multi-activités du nouveau bâtiment)

Les RV individuels parents/enseignant auront lieu dès le jour de la rentrée. Vous pourrez vous inscrire sur un planning affiché dans la cour le jour de la rentrée.

Les photos de classe, individuelles et de fratries auront lieu jeudi 19 septembre 2024 .

L'école commande collectivement les fournitures basiques qui vous seront facturées à la rentrée afin de vous faciliter la tâche et pour que chaque élève ait le matériel demandé par l'enseignante.

Voici le complément demandé **(tout le matériel doit être marqué au NOM et Prénom de l'enfant)** :

- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- 2 photos d'identité (Nom+Prénom au dos)
- 2 trouses **vides**
- 1 cahier 24X32, 96 p., gros carreaux (**pour la pastorale**)
- 1 paire de chaussons rythmiques (**dans un sac en tissu au NOM+Prénom de l'enfant avec cordon** pour porte-manteau).
- 1 blouse ou un vieux tee-shirt à manches longues pour l'art plastique
- 1 gourde (qui ferme bien, marquée au Prénom de l'enfant)
- 1 vieille chaussette ou gant de toilette pour effacer l'ardoise
- **1 cartable pouvant contenir 1 grand classeur**. Les cartables à roulettes sont interdits (dangereux dans notre école avec les escaliers et trop encombrants dans les classes)
- **1 change complet de saison** (dans un petit sac en tissu avec cordon pour porte-manteau)

⇒ Prévoir à la maison rouleau(x) de plastique transparent, non adhésif pour couvrir livres et fichier.

⇒ L'agenda est fourni par l'école.

⇒ Le fichier de mathématiques que votre enfant gardera en fin d'année vous sera facturé lors du 1^{er} trimestre.

⇒ Pour les trajets en bus ou en tram, une somme forfaitaire vous sera demandée en fin d'année en fonction du nombre de sorties (nous prévenir à la rentrée si l'enfant a un abonnement)